



HAL
open science

Vivre sa jeunesse en camion : une alternative à l'injonction d'autonomie ?

Emilie Auger

► To cite this version:

Emilie Auger. Vivre sa jeunesse en camion : une alternative à l'injonction d'autonomie ?. *Éthique publique: Revue internationale d'éthique sociétale et gouvernementale*, 2023, *Accompagner l'autonomie aujourd'hui*, 24 (2), pp.[en ligne]. 10.4000/ethiquepublique.7496 . halshs-03959970

HAL Id: halshs-03959970

<https://shs.hal.science/halshs-03959970>

Submitted on 16 Feb 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Vivre sa jeunesse en camion : une alternative à l'injonction d'autonomie ?

Émilie Auger



Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/ethiquepublique/7496>

DOI : [10.4000/ethiquepublique.7496](https://doi.org/10.4000/ethiquepublique.7496)

ISSN : 1929-7017

Éditeur

Éditions Nota bene

Ce document vous est offert par INIST - Centre national de la recherche scientifique (CNRS)



Référence électronique

Émilie Auger, « Vivre sa jeunesse en camion : une alternative à l'injonction d'autonomie ? », *Éthique publique* [En ligne], vol. 24, n° 2 | 2022, mis en ligne le 23 janvier 2023, consulté le 16 février 2024. URL : <http://journals.openedition.org/ethiquepublique/7496> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/ethiquepublique.7496>

Ce document a été généré automatiquement le 11 février 2024.

Le texte et les autres éléments (illustrations, fichiers annexes importés), sont « Tous droits réservés », sauf mention contraire.

Vivre sa jeunesse en camion : une alternative à l'injonction d'autonomie ?

Émilie Auger

J'ai perdu mon père quand j'avais 15 ans. Quinze ans, c'est le milieu de l'adolescence et là j'ai 23 ans. Normalement, à 23 ans, t'es pas éduqué. Sauf que j'ai réussi, avec le stop, avec tout le monde que je côtoie, etc. à me faire une identité et me faire une idée de ce que c'est la vie. J'arrive à survivre, je suis débrouillard comme pas possible et je m'en sors.

(Théo, 23 ans, nomade saisonnier viticole)

- 1 Les jeunes qui vivent de façon nomade et exercent des emplois saisonniers agricoles au gré de leurs déplacements dans les espaces ruraux sont peu étudiés par les chercheurs. De plus, ils sont peu connus et peu identifiés par les politiques publiques. En effet, en raison de leur grande mobilité, ils sont difficilement observables et quantifiables, ce qui représente une contrainte méthodologique importante pour la recherche. Or il y a un intérêt à comprendre leur présence dans les espaces ruraux qu'ils traversent, puisque cela n'est pas sans poser problème pour les acteurs locaux qui les considèrent souvent comme des marginaux. Ces jeunes sont vus comme des fauteurs de trouble, car ils stationnent de façon illégale dans des espaces publics ou dans des squats. L'idée que les acteurs s'en font se nourrit de l'image renvoyée par la majorité d'entre eux. Issue de la contre-culture punk, leur image porte les marques d'une jeunesse marginalisée (piercings, tatouages, dreadlocks, etc.) et représente pour les populations locales une jeunesse menaçante venant alimenter le stigmatisme d'intrus anormaux qu'ils portent sur eux. Dans le même temps, la vie en tente, voiture, camion ou squat fait partie du « mal logement », et les emplois saisonniers qu'ils occupent sont considérés comme précaires. Ces deux aspects contribuent à un cumul de vulnérabilités (Lévy-Vroelant, Joubert et Reinprecht, 2015). Alors qu'ils sont à un âge de la vie où ils sont censés devenir

autonomes, indépendants, leur mode de vie alternatif fait craindre qu'ils échouent leur processus d'autonomisation et qu'ils deviennent dépendants de la solidarité étatique. Pour autant, malgré cette situation d'entre-deux et le double stigmat (celui de déviant et celui d'assisté), ils ne se considèrent pas comme tels et revendiquent même une liberté de pouvoir vivre de façon autosuffisante. De sorte que la question se pose de leur mode de vie marginal. Celui-ci n'est-il pas déjà un marqueur d'autonomie ?

- 2 En s'appuyant sur des données empiriques issues d'une recherche doctorale portant sur les jeunes nomades saisonniers viticoles circulant dans les espaces ruraux du sud-ouest de la France, l'objet de cet article sera de mettre en évidence des pistes de réflexion sur un accompagnement adapté pour ces populations en présentant, d'une part, l'asymétrie des représentations de l'autonomie entre les acteurs publics et les jeunes nomades, et en s'appuyant, d'autre part, sur la théorie des capacités d'Amartya Sen (1999) pour envisager l'autonomie des jeunes nomades dans un processus de déstigmatisation.

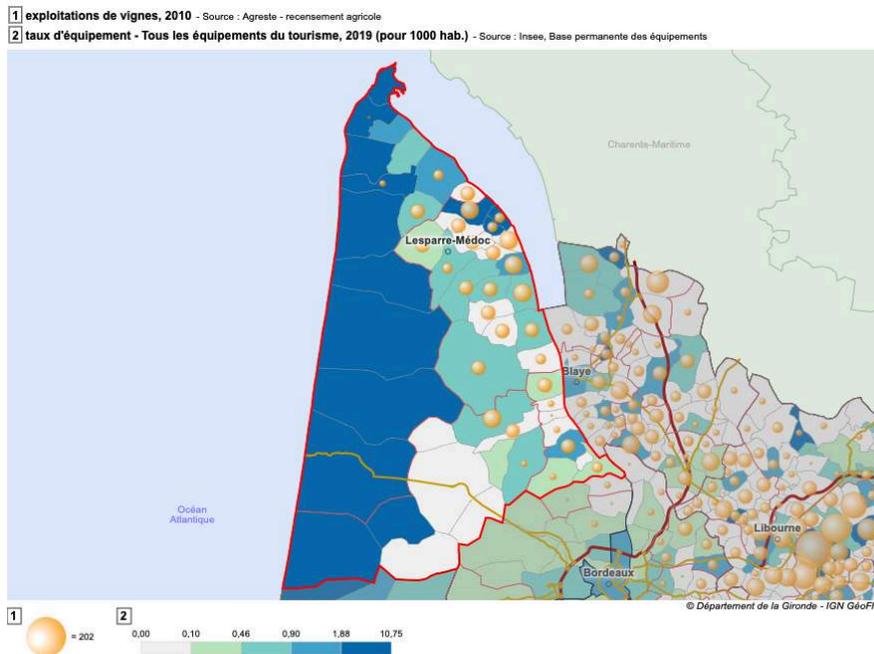
Méthodologie

3

Cet article s'appuie sur des données issues d'une recherche doctorale débutée en février 2021 portant sur les trajectoires biographiques et géographiques de jeunes nomades saisonniers viticoles circulant sur le Médoc, un territoire rural du sud-ouest de la France. Cette recherche a fait l'objet d'une présence accrue sur le terrain et d'un temps d'observation important dans plusieurs campements éphémères et squats de saisonniers situés sur la façade estuarienne du Médoc. Ces temps d'observation ont été accompagnés de nombreuses participations à des réunions sur l'hébergement des saisonniers dans le Médoc durant lesquelles nous avons pu échanger avec des travailleurs sociaux, des élus, des habitants, des propriétaires viticoles. L'enquête de terrain se compose également de notes de terrain, de 34 entretiens de type biographique et de 2 groupes de discussion autour de la vie quotidienne des nomades. Au total, nous avons partagé les expériences de 55 saisonniers nomades, 28 hommes et 27 femmes âgés de 28 ans en moyenne. Ces jeunes sont originaires de France, d'Espagne, d'Italie et se déplacent parfois dans toute l'Europe. Même s'ils ont tous des mobilités géographiques et des parcours de vie singuliers, la majorité des jeunes rencontrés sont plutôt issus d'un milieu populaire rural avec des niveaux de diplômes très diversifiés, allant de la personne sans diplôme à celle avec un niveau Master 2. Durant notre enquête, nous avons pu relever que l'intérêt pour ce mode de vie intervient dans une période où les jeunes ont besoin de rompre avec un cadre de vie qui ne leur convient pas, que ce soit parce qu'ils viennent d'un milieu avec peu de soutien familial, ou parce qu'ils ont eu une mauvaise expérience d'emploi, ou encore parce qu'ils trouvent peu d'intérêt dans les études. Ils ont besoin de liberté, de rencontrer d'autres personnes, de « changer d'air ». En somme, ils cherchent une meilleure qualité de vie. Les jeunes qui ont participé à notre travail de recherche et qui ont décidé de prendre la route ont tous, dans leurs interconnaissances, des personnes qui avaient déjà opté pour ce mode de vie auparavant, que ce soit des amis, de la famille ou d'autres jeunes rencontrés dans des squats. Ils vivent dans leur voiture, camion, camping-car, poids lourd et lorsqu'ils ont été rencontrés dans le Médoc, ils occupaient des emplois

saisonniers liés à l'activité viticole ou étaient entre deux contrats. Nous avons pris soin d'anonymiser l'identité de ces jeunes en utilisant des noms d'emprunt.

- 4 Par ailleurs, il faut préciser que le Médoc a la particularité d'avoir une offre d'emplois saisonniers importante du fait de l'activité touristique côté océan et de l'activité viticole côté estuaire.



- 5 En janvier 2019, une étude réalisée par le Pays Médoc a évalué l'effectif total des emplois saisonniers à 21 000 personnes pour une population totale de 101 179 habitants. Or les 21 000 postes ne représentent que 3 049 emplois temps plein, ce qui permet de mettre en lumière la précarité d'emploi liée à l'activité saisonnière sur ce territoire (Pays Médoc, 2019). C'est ainsi que le Plan départemental d'action pour le logement et l'hébergement des personnes défavorisées de la Gironde a caractérisé le Médoc, réputé pour ses vins de prestige et de renommée mondiale, comme un territoire « très marqué par les situations de pauvreté » (Département de la Gironde, 2017 : 231).

Entre autonomie et « débrouille », une convergence possible ?

La place de l'autonomie des jeunes dans nos sociétés contemporaines

- 6 Le développement de l'individualisme a placé la notion d'autonomie au cœur de nos sociétés contemporaines (Duvoux, 2009). L'individu devant assumer une responsabilité politique et morale dans la société, il est renvoyé à lui-même pour penser sa capacité à s'épanouir, quelles que soient ses ressources pour y parvenir (Petiau et Pourtau, 2012). L'autonomie se caractérise alors par des valeurs d'indépendance, de propriété de soi, d'innovation, de choix et aussi d'égalité mettant l'accent sur la capacité de l'individu

d'agir par lui-même (Ehrenberg, 2021). L'autonomie représente une aspiration commune de nos sociétés, une aspiration de masse et d'attentes collectives à l'égard de tous, elle est devenue impérative (Ehrenberg, 2021). De plus, ces quarante dernières années, des changements structurels ont eu lieu dans l'organisation du travail, notamment parce que nous sommes passés d'une obéissance disciplinaire de l'organisation taylorienne-fordienne à une socialité du travail où l'on attend de l'individu des prises d'initiatives plus qu'une obéissance mécanique le conduisant à « agir de façon proactive dans une temporalité incertaine et un environnement instable » (Ehrenberg, 2021 : 169). En France, ce changement structurel s'est accompagné de politiques publiques de responsabilisation, de culpabilisation et d'activation des individus exclus de la société de l'autonomie (Duvoux, 2009). Les jeunes dépendant principalement de la solidarité familiale n'ont vu que très peu de politiques publiques se mettre en place, si ce n'est lorsque cette solidarité n'était plus opérante. Dans un article de 2016 portant sur le soutien à l'autonomie des jeunes, Claire Magorg s'appuie sur la législation pour expliquer que l'âge et les degrés de solidarité familiale définissent des critères de ciblage pour activer les politiques publiques en faveur de l'autonomie des jeunes adultes. Dans un premier temps, elle fait appel à l'article 11 du préambule de la Constitution de 1946, qui indique que « [t]out être humain qui, en raison de son âge, de son état physique ou mental, de la situation économique, se trouve dans l'incapacité de travailler a le droit d'obtenir de la collectivité des moyens convenables d'existence ». L'analyse des politiques sociales montre que cet énoncé représente, aux yeux des décideurs, une valeur constitutionnelle. Or l'intervention de la collectivité reste parfois conditionnée à la carence de la solidarité familiale (Magorg, 2016 : 66). L'appel à l'aide familiale intervient avant de bénéficier de la solidarité nationale. Magorg s'appuie ensuite sur les articles 203 et 371-2 du Code civil. Le premier indiquant que « les époux contractent ensemble, par le fait seul du mariage, l'obligation de nourrir, entretenir et élever leurs enfants ». Le second précisant que « chacun des parents contribue à l'entretien et à l'éducation des enfants à proportion de ses ressources, de celles de l'autre parent, ainsi que des besoins de l'enfant. Cette obligation ne cesse pas de plein droit lorsque l'enfant est majeur ». L'obligation de soutien parental s'étend donc jusqu'à ce que l'enfant ait un emploi stable lui permettant d'être autonome. Ce n'est qu'en cas de carence de cette aide familiale que l'aide publique va se mettre en œuvre. C'est ainsi que la majeure partie des actions publiques en faveur des jeunes sont orientées vers l'emploi. Les aides financières ponctuelles sont débloquées pour en favoriser l'accès (c'est le cas de la garantie jeune, par exemple). Élise Ramos (2011) distingue l'autonomie, de l'indépendance et du passage à l'âge adulte. Pour elle, l'indépendance relève de catégories objectives : l'individu dispose de ressources suffisantes pour gérer sa vie sans aide financière, matérielle ou parentale, alors que l'autonomie relève de catégories subjectives (Singly de, 2010) dans le sens où elle représente une perception positive de soi vers laquelle l'individu se dirige. Elle résulte de la capacité de l'individu à vivre et agir par soi ; en somme, une capacité d'agir. Ramos s'appuie ensuite sur la définition de l'autonomie qu'Émile Durkheim explicite dans l'ouvrage de l'éducation morale pour montrer que l'individu autonome est capable de mener sa propre vie comme il le souhaite. En effet, pour Durkheim, l'autonomie c'est « la capacité de l'individu de se reconnaître lui-même dans ses œuvres et ses projets, de coopérer au pilotage de son propre développement, de découvrir en celui-ci une exigence de sa propre réalisation (toutes choses qui ne sont possibles que si la contrainte sociale est, au sens profond du terme, morale, c'est-à-dire si elle institue

entre Ego lui-même et Autrui des rapports de solidarité et de réciprocité) » (Ramos, 2011 : 11). Enfin, le passage à l'âge adulte relève du passage d'étapes, passages qui, fut un temps, avaient lieu simultanément. Alors qu'aujourd'hui on observe une désynchronisation des seuils qui ne sont pas tous franchis au même âge ni dans le même ordre (Ramos, 2011 ; Amsellem-Mainguy, 2016 ; Danic et Valdes, 2016). Mais l'autonomie c'est aussi une question de liberté et d'émancipation à l'égard d'une position dominante. En effet, au cours des mouvements de mai 1968, l'autonomie a été revendiquée de façon collective pour s'affranchir du pouvoir abusif des dominants, que cela soit le pouvoir mandarinal à l'université ou le pouvoir patronal dans les usines (Appay, 2012). L'autonomie représentait, à l'époque, une force libératrice qui permettait aux individus d'évoluer « en dehors des forces de la reproduction sociale qui pérennisent les inégalités sociales et l'aliénation, qui encouragent la conformité plutôt que l'innovation » (Appay, 2012 : 29). Cependant, malgré l'histoire de ces mouvements de lutte pour l'autonomie libératrice, cette dernière relève encore aujourd'hui d'une injonction, d'une domination, d'une obligation sociétale.

- 7 En France, du point de vue des politiques publiques, il faut être âgé d'au moins 25 ans ou avoir travaillé au moins pendant deux ans pour pouvoir prétendre au Revenu de solidarité active (RSA), alors que la tranche d'âge des 18-24 ans est la plus touchée par la pauvreté (23 % en 2018, contre 13 % pour l'ensemble de la population, et 8,6 % pour les plus de 65 ans selon l'INSEE) (Chevalier, 2021 : 139). Les jeunes connaissent une période floue et chargée d'incertitudes, car ils ne peuvent pas toujours financer leur indépendance par l'emploi, les soutiens familiaux sont très variables et les aides publiques sont plutôt faibles (Amsellem-Mainguy, 2016). Ils sont ainsi en première ligne pour subir l'injonction d'autonomie dans un contexte économiquement incertain. Cécile Van De Velde, dans un entretien réalisé par Patricia Loncle (2016), explique que dans ses travaux, elle étudie et compare les colères visibles (les manifestations) et les « colères invisibles et silencieuses » des jeunes repérables dans leurs parcours de vie. Elle a notamment pu identifier chez ces jeunes des épreuves existentielles communes. En effet, elles relèvent d'une double confrontation. La première se caractérisant par une tension entre la peur de dévier de ses choix et aspirations et une injonction d'individuation portée par notre société contemporaine. La seconde consistant à devoir s'adapter aux règles du jeu social du marché du travail dans l'incertitude de pouvoir trouver la place à laquelle on aspire et ainsi d'avoir la liberté de « pouvoir définir soi-même le sens de sa vie » (Van de Velde et Loncle, 2016 : 51). Les jeunes doivent donc adapter leur « être » aux contraintes du marché du travail et de la compétition sociale au prix d'une réduction, d'un déni ou d'un oubli de soi, alors même qu'on leur demande de se définir par eux-mêmes. D'après Van de Velde (2016), tous les jeunes ne sont pas prêts à cette conversion et on peut reconnaître les jeunes nomades parmi ceux qui disent refuser la conversion de soi ou changer leur « être » pour intégrer le « système » et subir un parcours qu'on leur impose. C'est ce que nous explique Nicolas, 31 ans, nomade saisonnier viticole rencontré en compagnie de Léa, 27 ans, également nomade saisonnière viticole :

Émilie : Est-ce que vous avez pu identifier des valeurs communes chez les jeunes qui vivent en camion ?

Nicolas : Ouais, la liberté.

Léa : L'autonomie.

Nicolas : L'autonomie. Ne pas être dépendant du système et de tout ce qu'on nous impose.

- 8 En effet, comme l'avait déjà observé Marcelo Frediani (2009) en allant à la rencontre des *travellers* en Angleterre, le mode de vie nomade défendu par les jeunes de notre enquête représente l'affirmation de l'indépendance par rapport au mode de vie dominant dans la modernité avancée, axée autour de la sédentarité et de la consommation. Ainsi, il est ici question d'émancipation vis-à-vis de la société dominante. Stéphane jeune nomade de 26 ans et saisonnier viticole nous explique que, pour lui, l'autonomie permet de ne plus être dépendant d'une société qui, à tout moment, peut se fragiliser et influencer sur les personnes qui en dépendent. La liberté émancipatrice de devenir autonome prend tout son sens :

Stéphane : Et ce que je pense, bah, c'est que c'est un moyen (l'autonomie) de sortir du rapport de dépendance qu'on entretient avec la société, pas parce que c'est mal, mais dans le sens où pour le moindre besoin on dépend de la présence ou de l'approbation de quelqu'un. Et du coup, ça crée un désordre, je trouve, parce que pour peu que quelqu'un décide qu'on peut plus aller dans les supermarchés pour telle ou telle règle sanitaire par exemple. Voilà, il suffit qu'il y ait un phénomène social décidé par les gens qui ont le pouvoir et contre lesquels on ne peut rien et bien le rapport de dépendance qu'on entretient avec tous les acteurs de la société nous prive entièrement de pouvoir rebondir et subvenir à nos besoins en cas de rupture et je trouve que ça, c'est un danger en fait. Et l'autonomie, c'est une bonne parade justement pour sortir de ce système de dépendance.

- 9 Pour Van de Velde (2016), ces jeunes refusant la conversion représentent une figure de l'alternative qui se traduit par une sortie plus durable du marché du travail associée à un mode de vie de la débrouille identifié lui-même comme un acte politique. Pour autant, même si les jeunes qui vivent en camion peuvent représenter une figure de l'alternative, ces derniers exerçant un emploi saisonnier font partie de ceux qui sont les plus flexibles sur le marché de l'emploi précaire puisque leur mode de vie mobile s'adapte à une demande ponctuelle de main-d'œuvre agricole dans les espaces ruraux. Le paradoxe vient donc du fait qu'ils proposent un mode de vie alternatif, refusant de se soumettre aux aléas d'une société néo-libérale, qu'ils définissent comme empreinte « d'inégalités », « d'individualisme », « d'injustices » alors qu'ils en sont partie prenante. La majorité des jeunes rencontrés se définissent comme des « anti-système » alors qu'ils contribuent à le faire fonctionner. Néanmoins, pour aller dans le sens de Van de Velde (2016), ils ont, malgré tout, une « colère silencieuse et invisible ». Or ce n'est pas en se détachant de l'emploi qu'ils exercent leur colère, mais plutôt en adoptant un mode de vie marginal. La débrouille devient alors un outil de lutte contre ce « système » qu'ils dénoncent. Romain, nomade saisonnier viticole de 27 ans, nous explique sa vision hédoniste de la débrouille :

Voilà, pour moi c'est ça ma vie. C'est faire ce que j'ai envie de faire et faire ce que t'as envie de faire c'est pas forcément des trucs qui coûtent des millions tout de suite tu vois. C'est surtout de la débrouille en fait ».

La débrouille : une norme d'autonomie portée par un groupe déviant

- 10 Les projets des politiques publiques pour proposer la création d'une prestation d'autonomie pour les jeunes concernent principalement des aides financières (Gonzales et Marc, 2016). Ces aides sont soumises à l'utilisation de la notion de « contrat d'autonomie », « d'allocation » ou de « dotation d'autonomie » (Van de Velde, 2016). En effet, les politiques d'insertion sont axées sur le « devoir d'insertion » que les jeunes ont vis-à-vis de la société (Lima, 2012). Effectivement, les politiques publiques sont

orientées vers une logique de *work first* (Lima, 2012) qui préconise une mise au travail rapide des jeunes. Pour peu qu'ils n'y parviennent pas, il leur incombe d'assumer la responsabilité de l'échec, voire d'endurer le mépris.

- 11 Comme nous l'avons vu, ce n'est pas uniquement l'aide financière ou le revenu pécuniaire qui va favoriser l'autonomie des jeunes mais aussi la reconnaissance de leur capacité à se voir comme des individus qui peuvent gouverner leur propre vie. Dans son ouvrage *Parcours de la reconnaissance* (2004), Paul Ricœur s'inspire d'Axel Honneth pour expliciter trois modèles de lutte pour la reconnaissance : la lutte pour la reconnaissance et l'amour, la lutte pour la reconnaissance sur le plan juridique et la lutte pour la reconnaissance mutuelle représentant l'estime de soi. L'argumentation d'Honneth sur la lutte pour la reconnaissance sur le plan juridique évoque la reconnaissance mutuelle en termes d'égalité. Reconnaître l'autre implique de le reconnaître en tant que personne libre et égale, qui aurait des capacités issues à la fois de la norme et de la singularité. C'est en ce sens qu'une asymétrie est observable entre le besoin des jeunes d'être reconnus comme des citoyens responsables – Paul Ricœur (2004) évoque la responsabilité comme une capacité reconnue par la société – et les réponses apportées par l'action publique et analysées principalement en termes de besoins économiques. Finalement, l'autonomie ne serait-elle pas un produit de ces deux approches ? Nancy Fraser qui s'est intéressée à la justice sociale en envisage une conception « bidimensionnelle » « qui maille les revendications légitimes d'égalité sociale et les revendications légitimes de reconnaissance » (2011 : 43). C'est pourquoi il est important d'associer le meilleur de la politique de redistribution et le meilleur de la politique de reconnaissance, nous dit-elle. C'est en ce sens que nous envisageons une complémentarité entre une autonomie pécuniaire et une autonomie de la reconnaissance de la responsabilité de ces jeunes.
- 12 Pendant notre enquête réalisée avec les nomades saisonniers viticoles, nous nous sommes penchés sur leur subjectivité en les questionnant sur leurs valeurs et nous y retrouvons les notions « d'autonomie », de « débrouille » et « d'autosuffisance ». Ces notions sont d'ailleurs fréquemment accolées à celle de liberté. Après tout, la débrouille correspond à l'art de se tirer d'affaire. Activer le système débrouille, « système D », demande donc à ceux qui le déploient d'avoir développé des tactiques leur permettant de survivre. Dans le jargon des personnes marginalisées, la « débrouille » correspond aux ruses et tactiques qu'elles mettent en œuvre pour survivre et surmonter des obstacles d'ordres administratif, juridique, économique et relationnel (Choppin et Gardella, 2013). Julie, nomade saisonnière viticole de 23 ans, nous partage sa vision de la débrouille :
- Émilie : Et qu'est-ce que ça t'a appris d'autre la vie en camion ?
Julie : Bah « la débrouille » par la récup et des choses pas très légales aussi comme siphonner le gazoil quand t'as plus de gazoil et que t'as plus d'argent et que t'as besoin de bouger. Bon, ça, c'est pas très cool, mais bon...
- 13 Pour les jeunes nomades qui sont saisonniers viticoles, la débrouille correspond à un ensemble de tactiques leur permettant de maintenir leur mode de vie. Claudia Girola (2007) a affirmé que la diversité des pratiques désignées par la « débrouille » associées à des compétences propres d'une vie dans la rue « sont dans le parcours institutionnel dit de réinsertion, souvent disqualifiées, et considérées par les intervenants sociaux comme des obstacles (parce que réduites à de simples adaptations de survie, hors norme) » (Choppin et Gardella, 2013 : 176). De fait, les personnes sont fréquemment amenées à abandonner leurs tactiques et leurs *compétences précaires* (Bouillon, 2009)

pour bénéficier d'aides qui passent souvent par des dispositifs de normalisation en l'absence de toute compréhension de cette débrouille (Bouillon, 2009). Toutefois, la débrouille expérimentée par les jeunes nomades n'est pas toujours associée à des pratiques déviantes qu'il faudrait réprimer (c'est le cas de la « récup » par exemple). Comme l'a démontré Thibaut Besozzi (2021) en allant étudier le monde des sans-abris, il ne s'agit pas d'assimiler ces tactiques à une forme de désorganisation sociale, mais plutôt comme une réorganisation sociale dans un monde alternatif. En allant plus loin, le discours des nomades saisonniers fait émerger une volonté d'être autosuffisants en matière d'énergie, c'est ce que nous explique Louis, saisonnier viticole nomade de 27 ans :

Ce qui est important pour moi c'est d'être autosuffisant. Je sais un peu faire l'électricité et l'eau et mettre des panneaux solaires aussi. J'ai pris les informations avec mon camion pour faire ça.

- 14 Émerge également de leurs discours une volonté de protéger l'environnement. Julie nous avait parlé de la récup, elle nous exprime maintenant sa volonté d'être propre pour protéger l'environnement :

Émilie : Est-ce que vous militez pour des causes ?

Julie : L'environnement. Nous, on fait hyper attention à l'eau, au tri des poubelles, on jette pas nos mégots de cigarette par terre. On est p'tet pas au top de l'écologie, mais on essaie quand même de faire du mieux qu'on peut pour trier nos déchets, pour pas jeter de mégots dans la nature pour vraiment être propres, pour économiser l'eau. On a pas la douche, on a pas de machine à laver, on a pas de lave-vaisselle, on a pas toutes ces choses qui consomment de l'électricité.

- 15 Ce souci de la protection de la nature renvoie à l'éthique de la responsabilité, telle que définie par Max Weber. En effet, elle relève d'une rationalité téléologique par rapport à une fin (protéger l'environnement), tout en faisant attention aux moyens (économies d'eau, tri des déchets, récupération de vêtements et denrées alimentaires) pour arriver à cette fin (Hottois, 1996). C'est ainsi qu'envisager l'autonomie des jeunes nomade non pas seulement en termes d'apport financier, mais aussi dans une forme de reconnaissance de leur responsabilité éthique vis-à-vis de la société pourrait permettre d'enclencher un processus de dé-stigmatisation de cette population.

Traduire l'autonomie en termes de capacité : enclencher un processus de dé-stigmatisation des jeunes nomades

- 16 Que représente l'autonomie pour les jeunes nomades saisonniers viticoles vivant en camion ? Même si la plupart des politiques publiques orientées vers l'autonomie des jeunes envisagent l'autonomie par une rentrée d'argent propre à la formation ou l'emploi exercé, ce n'est pas toujours comme telle que l'autonomie est envisagée par les jeunes nomades. Certes, comme nous l'avons vu précédemment, la débrouille relève fréquemment de variables économiques. Cependant, l'autosuffisance mise en avant par les jeunes nomades lorsque nous abordons la question de l'autonomie semble plutôt relever de valeurs écologiques et environnementales. Et lorsque l'on parle d'autonomie avec ces jeunes, c'est majoritairement à l'autonomie énergétique qu'ils se réfèrent. Si nous reprenons l'entretien réalisé avec Léa et Nicolas, deux jeunes nomades saisonniers âgés de 27 et 31 ans, Nicolas nous montre que, pour lui, l'autonomie n'est pas forcément

liée à un emploi exercé. Il explique que le fait de travailler peut le rendre dépendant du système sans pouvoir vivre la vie à laquelle il aspire. C'est ce que Nicolas Duvoux (2009) nomme le « refus de la dépendance » en revendiquant une autonomie réelle. Pour Nicolas, l'autonomie, c'est pouvoir se débrouiller seul sans devoir travailler 35 heures par semaine pour un salaire médiocre. Il ne veut pas se faire « exploiter ». Il ne veut également pas s'endetter auprès des banques pour pouvoir se loger :

Nicolas : Oui évidemment moi je touche le RSA mais ce que je veux dire, moi mon but dans la vie, si je peux faire en sorte de pas avoir un CDI avoir à bosser 35 h par semaine pour pouvoir bouffer de la merde, payer mon crédit de ma maison sur 25 ans, 30 ans avec un salaire de 1 200 balles par mois, à se faire tirer les cheveux quoi. Enfin voilà quoi. Je préfère travailler quelques mois dans l'année ou alors si je fais ça, je suis à mon compte, c'est pour moi quoi [...].

- 17 Comme un moyen de retourner le stigmat, à la manière des minorités qui font du stigmat une ressource (Goffman, 1975), Nicolas se persuade que le fait de ne pas avoir un CDI n'est pas nocif, mais en réalité bénéfique sur le plan économique. La suite des échanges entre Nicolas et Léa montre qu'il n'existe pas une façon homogène d'envisager l'autonomie chez les nomades saisonniers dans le sens où, pour Nicolas, l'autonomie, c'est aussi pouvoir développer des savoir-faire techniques, des capacités (électricité, bricolage, menuiserie, mécanique) :

Nicolas : [...] Ouais l'autonomie, c'est pouvoir se débrouiller tout seul, être capable de faire sa mécanique.

Léa : Pour moi, c'est un peu le maître mot je trouve qu'on retrouve chez tout le monde. C'est voilà, pouvoir faire un peu de mécanique.

Nicolas : Savoir faire ses meubles.

Léa : Bricoler un peu. Après, c'est pas tout le monde qui en est capable non plus mais...

Nicolas : Savoir faire son électricité.

Léa : Pour ceux qui ont aménagé leur camion, tu vois... Encore une fois à nuancer. Y a plein de gens différents. Y a ceux qui achètent des camping-cars, des caravanes.

N : Mais même en achetant un camping-car, y en a qui achètent un camping-car à 25 000 euros des années 2000, y a même pas un panneau solaire dessus.

Léa : Ouais enfin, c'est pas parce que t'as posé un panneau solaire sur ton camion que tu sais faire de l'élec. Ça n'a rien à voir.

Nicolas : Bah je sais pas faire d'élec, mais le but est que quand je pose mon panneau solaire sur mon camion, je suis autonome en électricité.

- 18 Tandis que pour Léa, l'autonomie est plus globale et concerne plutôt une forme de dépendance à une économie mondialisée subie, pas uniquement par les jeunes vivant en camion, mais par tous les individus dépendants de la société de consommation et du marché global.

Léa : Autonome en achetant ton matériel chez des Chinois et en appelant un mec dès que tu as un problème.

Nicolas : Du coup, même si tu sais faire de l'électricité, tu es pas autonome parce que ton matériel tu l'achètes dans un magasin et ça vient aussi de Chine. Du coup, si tu vas par-là t'es jamais autonome alors.

Léa : Je pense que c'est une douce illusion. Après, c'est ce qui rassemble tout le monde quoi (la communauté des gens vivant en camion). Le désir de ça. Après, moi je pense que c'est de l'illusion mais [...]. On achète tous du gasoil, on est les premiers à se plaindre de l'augmentation récente du pétrole. Autonomie, autonomie, le jour où on aura plus de pétrole, on sera bien emmerdé quoi. Mais bon...

- 19 Erving Goffman (1975) explique qu'il serait tentant de limiter l'analyse des malheureux portant le stigmat à une contrainte telle qu'ils seraient forcés de former l'image d'eux

même en réaction contre leur état. Or cette analyse n'est pas suffisante pour appréhender la question de l'autonomie chez les jeunes nomades. C'est pourquoi l'analyse par les capacités semble offrir une perspective à explorer pour envisager un processus de dé-stigmatisation de cette population.

L'autonomie des jeunes nomades au prisme des capacités

- 20 L'approche d'Amartya Sen (1999) sur les capacités montre l'intérêt de mettre l'accent sur le développement des capacités que les acteurs déploient dans leur environnement afin de comprendre pourquoi les jeunes nomades se disent libres de mener une vie qu'ils ont raison de valoriser (Bonvin et Rosenstein, 2020). Pour Sen, cette liberté se traduit par une possibilité de participer aux processus de décisions et de choix collectifs qui concernent directement les individus (Vignes, 2021). C'est en ce sens qu'il propose une critique de l'utilitarisme et de l'analyse néoclassique « qui voit l'agent comme un simple détenteur de ressources pour lui opposer un modèle basé sur les capacités à faire et à être de personnes à partir de ces ressources » (Vignes, 2021 : 177). Il est donc ici question d'acteurs capables, et c'est cette capacité qui définit sa liberté. L'individu n'est pas isolé, le lien social et l'appartenance à une communauté sont des éléments constitutifs de ses capacités, car il contribue à l'étude des solutions envisagées aux problèmes économiques dans un collectif en l'occurrence la communauté des saisonniers nomades. Ce collectif joue le rôle de support au sens de Robert Castel (2001). En effet, l'autonomie peut s'analyser comme la capacité des individus à disposer de réserves de type relationnel, culturel ou encore économique leur permettant de développer une stratégie individuelle et d'être un individu reconnu comme étant autonome (Castel et Haroche, 2001). En complément de ces supports, il semble nécessaire de mettre à disposition des individus un environnement favorable pour le développement des capacités (Bonvin et Rosenstein, 2020) dans lequel les travailleurs sociaux pourraient en accompagner le processus. Il s'agirait là, comme l'explique Arnaud Le Marchand (2014), d'un « décloisonnement politique élaboré sur des bases horizontales ». Par exemple, Renaud Vignes (2021) parle d'espaces communs de proximité (ECP). Dans la lignée de Sen, il perçoit ces espaces comme « des lieux d'engagement, de débat, de solidarité, de participation civique, sociale et économique » (Vignes, 2021 : 179). C'est un modèle cognitif qui s'appuie sur deux principes : celui de la propriété commune (coopération) et le temps comme valeur d'échange (la participation). La notion « d'espace commun » sous-entend la naissance d'un collectif d'acteurs capables. Ainsi, jeunes nomades saisonniers et travailleurs sociaux s'associeraient afin de co-construire un espace propice à un cercle vertueux des intelligences en y associant les intelligences individuelles et collectives. Les travailleurs sociaux pourraient donner à voir les activités et stratégies mises en place par les jeunes nomades « pour permettre plus et assigner moins, sortir du misérabilisme » (Le Marchand, 2015 : 127) et intégrer ces pratiques à la vie des villages. En effet, ce processus cognitif ne peut s'envisager qu'à l'échelle locale, plus adaptée à la nature humaine de l'individu qui a besoin « de vivre au contact de gens qui partagent son quotidien, en qui il a confiance, plutôt que dans un univers anonyme, impersonnel, marqué par la froideur des métropoles et des flux sans cesse plus lointains et accélérés » (Vignes, 2021: 180). Des espaces de ce type existent déjà ; l'auteur évoque des projets en Espagne et nous avons justement rencontré dans le cadre de notre

recherche, Laure, une jeune nomade espagnole de 29 ans, saisonnière viticole, participant à ce type d'espaces intermédiaires :

Laure : Moi je fais de la musique. Moi j'adore créer avec d'autres personnes. Les personnes qui sont là où je vis sont comme ma famille et on construit ensemble. Dans ma maison, nous faisons de la musique ensemble, on fait des activités de rénovation dans le squat. C'était une maison complètement détruite sans sol, sans plafond et on reconstruit ensemble, on a mis un sol, un plafond et on fait des activités là-bas pour les gens. On fait des classes de danse, on explique les droits sociaux, on fait de la musique qu'on enregistre parce qu'il y a deux personnes dans le squat qui font du rap. C'est un bel endroit. On n'aurait pas pu rénover la maison si on ne vivait pas en communauté.

- 21 De même, parmi les jeunes que nous avons rencontrés, certains avaient pour projet de pouvoir acheter un terrain afin d'y proposer des aménagements en eau et électricité pour l'accueil de jeunes saisonniers vivant en camion. En effet, les employeurs viticoles, dans le Médoc, étant de moins en moins favorables à l'accueil de jeunes nomades sur leurs propriétés, des projets de ce type émergent des discours des jeunes rencontrés. C'est le cas de Julie, dont nous avons déjà parlé précédemment :

Émilie : C'est quoi tes projets pour le futur ?

Julie : Économiser de l'argent vraiment pour m'acheter un plus grand camion et après avec Édouard et sûrement des amis, on aimerait faire quelque chose de collectif, acheter justement un terrain soit dans le Médoc soit vers Bordeaux tout ça où on sait qu'il y a vraiment besoin de loger les saisonniers et on aimerait bien faire une espèce de campement alternatif avec une petite structure au milieu et avec des règles quand même et demander une participation juste pour l'eau et l'électricité. On aimerait bien acheter un terrain et faire quelque chose comme ça d'associatif, de collectif parce qu'au final, c'est vrai qu'on aime bien la vie en collectivité.

- 22 Pour autant, lorsque les jeunes ont abordé la nécessité d'un terrain aménagé dans le Médoc, ils ont parfois évoqué le besoin d'avoir un intervenant social présent sur les lieux pour participer à l'élaboration de règles et permettre l'accès aux droits des jeunes en demande. Sophie, saisonnière viticole nomade de 22 ans avec qui nous avons été en lien sur la durée de l'enquête, avait pour habitude de stationner au squat. Ces notes de terrain montrent à la fois le souhait de Sophie de créer, dans le squat, un espace de création qui serait valorisé par l'extérieur et non plus stigmatisé. En même temps, elle évoque le besoin de la présence d'un intervenant social sur les lieux pour favoriser l'accès aux droits des personnes qui ne parlent pas toujours français :

Donc là, je viens de passer un moment au squat X. Et donc du coup, j'ai retrouvé Sophie qui a voulu me faire visiter tout le squat. Donc elle a voulu me montrer vraiment toutes les belles choses qui étaient faites dans le squat. Elle m'a montré un petit potager, elle m'a montré une sculpture d'une artiste qui fabrique des statues avec du recyclage, elle m'a montré des tags à l'intérieur du bâtiment. En fait, elle, elle avait le souci que je n'ai pas une mauvaise vision des gens qui vivent au squat. Elle me dit qu'ils se considèrent comme des personnes comme tout le monde et qu'ils ont vraiment envie d'être bien avec le reste de la société. Elle a reconnu qu'il y avait des gens au squat qui avaient besoin d'une assistante sociale. Il y en a très peu qui parlent français donc elle m'a dit qu'il y avait besoin qu'un intervenant social vienne au squat pour les aider.

- 23 Dans le Médoc, il n'y a pas de travailleurs sociaux qui viennent rencontrer ces jeunes dans le squat. Certaines associations apportent, de façon ponctuelle, un soutien alimentaire ou de santé, mais il s'agit, pour les intervenants sociaux du territoire, d'une « zone de non-droit » où ils ne se rendent pas puisque la majorité des professionnels dépendent d'institutions où la pratique de « l'aller vers » n'est pas déployée. De plus,

comme les *travellers* observés par Frediani (2009) ou les « zonards » observés par Tristana Pimor (2014), ces jeunes revendiquent leur mode de vie comme un choix et peuvent être réticents à l'égard des institutions publiques. Ainsi, en s'inspirant de ce que les nomades saisonniers valorisent dans le squat, pourquoi ne pas imaginer des espaces communs de proximité où travailleurs sociaux et jeunes nomades pourraient se rencontrer de façon moins formelle que dans des bureaux institutionnels ?

Le terrain aménagé comme espace d'intervention sociale dans les espaces ruraux

- 24 Comme nous l'avons vu précédemment, lorsque les jeunes nomades, vivant en camion et exerçant des activités viticoles saisonnières, ne sont pas considérés comme des personnes déviantes par les acteurs locaux des espaces ruraux qu'ils traversent, ils sont considérés comme des personnes assistées vivant dans des conditions importantes de précarité du fait de leur mode de vie alternatif. Or, les espaces intermédiaires entre les institutions du droit commun et les publics qualifiés de vulnérables constituent un espace médian propice au développement d'interventions créatrices qui leur permettent de sortir des logiques de reproduction des vulnérabilités (Lévy-Vroelant, Joubert et Reinprecht, 2015). Ces espaces sont de nature relationnelle et sont co-construits par des intervenants et des publics et supposent une « culture de l'argumentation et du débat. Ils cherchent à atténuer les effets locaux des baisses de solidarité au travers d'expérimentations et d'un meilleur agencement des ressources existantes » (Lévy-Vroelant, Joubert et Reinprecht, 2015 : 284). Dans cette lignée, le terrain aménagé peut s'avérer être un ECP répondant à la fois à la demande et à un besoin des jeunes nomades et pourrait également permettre de légaliser le stationnement des camions alors qu'ils sont, pour le moment, soumis au risque de verbalisation ou d'expulsion. Néanmoins, ce mode d'intervention nécessite un travail de co-construction avec les jeunes en question afin de ne pas engager un projet sans qu'ils en soient les acteurs. Faut-il encore pouvoir définir à qui revient la responsabilité de la mise en œuvre et du financement de ce type d'espace. Est-ce aux propriétaires viticoles de fournir le financement permettant la mise en place de ces espaces intermédiaires pour leurs futurs salariés ou est-ce aux collectivités locales de commencer ce travail de coopération avec les jeunes et d'en financer la concrétisation ? Cette question reste à ce jour ouverte et semble peiner à trouver une réponse qui satisfierait l'ensemble des parties prenantes.

Conclusion

- 25 Dans cet article, nous avons tenté de montrer que les jeunes nomades saisonniers viticoles proposent des pistes de solution pour une autonomie pensée dans un contexte d'économie mondialisée et dans une motivation environnementale. En effet, l'autonomie n'est pas que financière, elle s'analyse en termes de reconnaissance. L'autonomie n'est pas figée, elle s'expérimente, elle évolue, elle prend sens lorsque l'individu ressent la liberté de l'exercer. Dans ses travaux, Michel Parazelli (2007) s'est intéressé à l'histoire de l'insertion des jeunes dans la société. Il a montré que des pratiques marginales de jeunes étaient, durant l'antiquité et au XV^e siècle, encouragées pour favoriser leur transition vers leur vie d'adulte ce qui n'est plus le cas depuis le

XVII^e siècle et la civilisation des mœurs. Aujourd'hui, c'est l'imaginaire sauvage qui investit les représentations de la marginalité dans l'espace public. L'intérêt d'envisager, dans le Médoc, des espaces communs de proximité structurés autour des capacités des jeunes nomades permettrait de changer le regard porté sur ces jeunes dans les espaces ruraux et ainsi engager un processus de dé-stigmatisation de cette population. En effet, l'éthique de responsabilité qu'ils portent notamment par des valeurs de protection de l'environnement nécessite un intérêt de l'action publique et sociale. C'est ainsi que les propositions faites par les jeunes saisonniers nomades ne sont pas à considérer comme une pensée marginale qu'il faudrait rabrouer, mais comme une perspective d'avenir source de changement.

BIBLIOGRAPHIE

- AMSELLEM-MAINGUY, Yaëlle (2016), « L'accès à l'âge adulte pour les jeunes en France », *Informations sociales*, n° 195, p. 9-13, <https://www.cairn.info/revue-informations-sociales-2016-4-page-9.htm>
- APPAY, Béatrice (2012), « De l'autonomie émancipatrice à l'injonction d'autonomie », *Vie sociale*, n° 1, p. 29-40, <https://www.cairn.info/revue-vie-sociale-2012-1-page-29.htm>
- BESOZZI, Thibaut (2021), « La structuration sociale du monde des sans-abri », *Sociologie*, vol. 12, p. 247-266, <https://www.cairn.info/revue-sociologie-2021-3-page-247.htm>
- BONVIN, Jean-Michel et Émilie ROSENSTEIN (2020), « Repenser les rapports entre recherche et politique à la lumière de l'épistémologie d'Amartya Sen », *Revue française des affaires sociales*, n° 4, p. 35-51, <https://www.cairn.info/revue-francaise-des-affaires-sociales-2020-4-page-35.htm>
- BOUILLON, Florence (2009), *Les mondes du squat*, Paris, Presses universitaires de France.
- CASTEL, Robert et Claudine HAROCHE (2001), *Propriété privée, propriété sociale, propriété de soi. Entretiens sur la construction de l'individu moderne*, Paris, Fayard.
- CHEVALIER, Tom (2021), « Les enjeux d'un revenu pour les jeunes », *École nationale supérieure de Sécurité sociale*, n° 59, p. 139-149, <https://www.cairn.info/revue-regards-2021-1-page-139.htm>
- CHOPPIN, Katia et Édouard GARDELLA (2013), *Les sciences sociales et le sans-abrisme*, Saint-Étienne, Publications de l'Université.
- DANIC, Isabelle et Béatrice VALDES (2016), « Processus d'autonomisation des jeunes : Le cas des étudiants de Rennes », *Informations sociales*, n° 195, p. 27-37, <https://www.cairn.info/revue-informations-sociales-2016-4-page-27.htm>
- DÉPARTEMENT DE LA GIRONDE (2017), *Plan départemental d'action pour le logement et l'hébergement des personnes défavorisées 2016-2021*, <https://www.gironde.fr/collectivites/habitat-logement/logement-et-hebergement-des-personnes-defavorisees>
- DUVOUX, Nicolas (2009), *L'autonomie des assistés*. Paris, Presses universitaires de France.

- EHRENBERG, Alain (2021), « Les tensions de l'autonomie. La société française dans la mondialisation », *Esprit*, n° 1, p. 159-172, <https://www.cairn.info/revue-esprit-2021-1-page-159.htm>
- FRASER, Nancy (2011), *Qu'est-ce que la justice sociale ? Reconnaissance et redistribution*, Paris, La découverte.
- FREDIANI, Marcelo (2009), *Sur les routes. Le phénomène des New Travellers*, Paris, Imago.
- GIROLA, Claudia (2007), *De l'homme liminaire à la personne sociale. La lutte quotidienne des sans-abris*, Thèse de doctorat d'anthropologie, EHESS.
- GOFFMAN, Erving (1975), *Stigmate. Les usages sociaux du handicap*, Paris, Éditions de minuit.
- GONZALES, Lucie et Céline MARC (2016), « Les aides publiques aux jeunes majeurs : une allocation d'autonomie universelle est-elle possible ? », *Informations sociales*, n° 195, p. 77-86. <https://www.cairn.info/revue-informations-sociales-2016-4-page-77.htm>
- HOTTOIS, Gilbert (1996), « Éthique de la responsabilité et éthique de la conviction » *Laval théologique et philosophique*, vol. 52, n° 2, p. 489-498, <https://doi.org/10.7202/401006ar>
- LE MARCHAND, Arnaud (2015), *Habitats non ordinaires et espace-temps de la mobilité*, Bellecombe-en-Bauges, Éditions du Croquant.
- LÉVY-VROELANT, Claire, Michel JOUBERT et Christoph REINPRECHT (2015), « Partie III. La vulnérabilité comme métaphore », dans *Agir sur les vulnérabilités sociales*, Presses universitaires de Vincennes.
- LIMA, Léa (2012), « Les jeunes vulnérables : laboratoire de l'État social actif ? », dans F. LABADIE (dir), *Inégalités entre jeunes sur fond de crise. Rapport de l'Observatoire de la jeunesse*, p. 184-198, <https://www.vie-publique.fr/rapport/33179-inegalites-entre-jeunes-sur-fond-de-crise-rapport-de-lobservatoire-de>
- MAGORG, Claire (2016), « Du RMI jeunes à la Garantie jeunes : Les départs sur le soutien à l'autonomie des jeunes adultes », *Informations sociales*, n°195, p. 66-75, <https://www.cairn.info/revue-informations-sociales-2016-4-page-66.htm>
- PARAZELLI, Michel (2007), « Jeunes en marge : Perspectives historiques et sociologiques », *Nouvelles pratiques sociales*, vol. 20, n° 1, p. 50-79. DOI : 10.7202/016977ar
- PAYS MÉDOC (2019), *Étude sur le travail saisonnier en Médoc*, Synthèse.
- PETIAU, Anne et Lionel POURTAU (2012), « Une autonomie polysémique. Réflexions à partir d'une recherche-action sur l'accès aux droits et aux soins des squatters », *Vie sociale*, n° 1, p. 97-109, <https://www.cairn.info/revue-vie-sociale-2012-1-page-97.htm>
- PIMOR, Tristana (2014), *Zonards. Une famille de rue*, Paris, Presses universitaires de France.
- RAMOS, Élise (2011), « Le processus d'autonomisation des jeunes », *Cahiers de l'action*, n° 31, p. 11-20, <https://www.cairn.info/revue-cahiers-de-l-action-2011-1-page-11.htm>
- RICOEUR, Paul (2004), *Parcours de la reconnaissance*, Paris, Stock.
- SEN, Amartya (1999), *Development as Freedom*, Oxford, Oxford University Press.
- SINGLY, François de (2010), « Jeunesse et pouvoir sur soi », *Agora débats/jeunesses*, n° 56, p. 25-33, <https://www.cairn.info/revue-agora-debats-jeunesses-2010-3-page-25.htm>
- VAN DE VELDE, Cécile et Patricia LONCLE (2016), « Sous la colère, les épreuves du devenir adulte en monde néolibéral », *Informations sociales*, n° 195, p. 48-53, <https://www.cairn.info/revue-informations-sociales-2016-4-page-48.htm>

VIGNES, Renaud (2021), « Une économie d'acteurs capables pour dépasser l'anomie technocapitaliste » *Revue du MAUSS*, n° 57, p. 174-183, <https://www.cairn.info/revue-du-mauss1-2021-1-page-174.htm>

RÉSUMÉS

La jeunesse est un âge de la vie composé d'étapes seuils contribuant à l'autonomisation sociale en général, et l'autonomie résidentielle en particulier. Cette dernière, au même titre que d'autres seuils, acte le passage symbolique à l'âge adulte. De ce point de vue, les jeunes nomades vivant en camion viennent remettre en question le rapport à l'habitat. Ils remettent aussi en question, par leur mode de vie, la manière avec laquelle les acteurs publics locaux perçoivent et gèrent la marginalité sociale et économique. En effet, la vie en camion fait partie du « mal logement », et les emplois saisonniers qu'ils occupent participent du stigmate de jeune déviant qui leur est assigné. Or ces derniers ne se considèrent pas toujours comme tels. Ils revendiquent même souvent une liberté de pouvoir vivre de façon autosuffisante, de sorte que cette revendication pose la question sociologique du mode de vie marginal comme processus d'autonomisation sociale. En s'appuyant sur des données empiriques issues d'une recherche doctorale portant sur les jeunes nomades saisonniers viticoles circulant dans les espaces ruraux du sud-ouest de la France, le présent article ouvre des pistes de réflexion sur ce qu'être jeune nomade veut dire. Il envisage un accompagnement adapté à un public dont le mode de vie provoque une asymétrie des représentations de l'autonomie entre les acteurs publics et les jeunes nomades. Pour cela, il s'appuie sur le concept de capacités pour imaginer une intervention qui permettrait d'engager un processus de dé-stigmatisation de cette population.

Youth is an age of life composed of threshold stages contributing to social empowerment in general, and residential autonomy in particular. The latter, like other thresholds, records the symbolic passage to adulthood. From this point of view, young nomads living in trucks come to question the relationship to habitat. They also question, through their way of life, the way in which local public actors perceive and manage social and economic marginality. Indeed, life in a truck is part of "poor housing", and the seasonal jobs they occupy contribute to the stigma of young deviant that is assigned to them. However, the latter do not always consider themselves as such. They often even claim a freedom to be able to live in a self-sufficient way, so that this claim raises the sociological question of the marginal way of life as a process of social empowerment. Based on empirical data from doctoral research on young seasonal wine nomads circulating in rural areas of south-west France, the article opens up avenues for reflection on what being a young nomad means. It envisages an accompaniment adapted to a public whose way of life causes an asymmetry in the representations of autonomy between public actors and young nomads. For this, it relies on the concept of capabilities to imagine an intervention that would initiate a process of de-stigmatization of this population.

INDEX

Mots-clés : jeunesse, nomadisme, autonomie, déviance, stigmate, action publique

Keywords : youth, nomadism, autonomy, deviance, stigma, public action

AUTEUR

ÉMILIE AUGER

Doctorante en sociologie au Centre Émile Durkheim à Bordeaux, les intérêts de recherche d'Émilie Auger portent sur la sociologie de la déviance, de la jeunesse et de la mobilité, sur les questions de logement et de nomadisme avec une sensibilité aux méthodes ethnographiques. Son projet de thèse concerne les trajectoires biographiques et géographiques de jeunes nomades saisonniers viticoles circulant dans le Médoc. Dans le cadre d'une enquête ethnographique auprès de cette population, elle cherche à comprendre quels sont, chez ces nomades, les bénéfices symboliques ou réels à se maintenir dans un mode de vie précaire sans la sécurité d'un emploi et d'un habitat stables.